

FICHE SIGNALÉTIQUE 58400401

Date d'émission 23-Mars-2015

Date de révision 21-novembre-2016

Numéro de révision 3



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FS à l'aide du modèle de FS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FS et tous les renseignements contenus dans cette FS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Black Toner for C612, C711, C712, MC770, MC780, MPS3537, MPS4242, MPS711, ES7412

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Colorant en poudre pour former une image sur une feuille de papier ou un autre support.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Oki Data Americas, Inc.
Adresse du fournisseur 2000 Bishops Gate Blvd.
Mount Laurel
NJ
08054
US
Numéro de téléphone du fournisseur Téléphone : 1 800 654-3282
Télécopieur : 1 856 222-5247
Courriel du fournisseur support@okidata.com
Numéro d'appel d'urgence Téléphone : 1 800 654-3282

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Aucun

Mentions de danger
Aucun



| | | |
|--------------------|---------------------------------------|----------------------|
| Aspect Noir | État physique Poudre(s) Solide | Odeur Inodore |
|--------------------|---------------------------------------|----------------------|

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Toxicité inconnue

100.86 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Autres informations

Le noir de carbone à l'état libre est classifié par le CIRC comme un cancérigène du groupe 2B (cancérigène humain potentiel). La composition du toner contient du noir de carbone présent seulement à l'état lié et non à l'état libre; il ne présente donc pas de risque cancérigène.

Interactions avec d'autres produits chimiques

Aucun renseignement disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Secret commercial |
|--|--------------|------------|-------------------|
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | Propriétaire | 1 - 5 | * |
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | Propriétaire | 1 - 5 | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.



Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes et effets les plus importants Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Non.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|--|---|--|---|
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction | TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³ | IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH |
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | TWA: 2 mg/m ³ | (vacated) TWA: 2 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ |

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992) Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|----------------------|--------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|
| État physique | Poudre(s), Solide | Odeur | Inodore |
| Aspect | Noir | Seuil de perception de l'odeur | Aucun renseignement disponible |
| Couleur | Aucun renseignement disponible | | |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques</u> | <u>Méthode</u> |
|--|-----------------------------|------------------|----------------|
| pH | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Point de fusion / congélation | 110 à 115 °C (230 à 239 °F) | Aucun connu | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Point d'éclair | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Densité | 1,2 g/cm ³ | Aucun connu | |
| Solubilité dans l'eau | Insoluble | Aucun connu | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu | |
| Propriétés explosives | Aucune donnée disponible | | |
| Propriétés comburantes | Aucune donnée disponible | | |

Autres informations

| | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune donnée disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucune donnée disponible |
| Dimension de particules | Aucune donnée disponible |
| Distribution granulométrique | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis.

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|-----------------------|-------------------------|---------------------|
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | > 15400 mg/kg (Rat) | > 3 g/kg (Rabbit) | - |
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | > 3750 mg/kg (Rat) | > 3600 mg/kg (Rabbit) | - |

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes Test Ames (TA98, TA100, TA1535, TA1537, TA1538, W2uvrA) : négatif

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|--|-------|----------|-----|------|
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | A3 | Group 2B | | X |

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Group 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.



STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique

Contient un carcinogène connu ou suspecté. En 1996, le CIRC a reclassifié le noir de carbone comme étant un cancérigène du groupe 2B (cancérigène humain potentiel). Cette catégorie concerne les produits chimiques pour lesquels il existe une preuve inadéquate pour l'homme, mais une preuve suffisante chez les animaux pour élaborer une opinion sur la carcinogénicité. Cette classification est basée sur le développement de tumeurs aux poumons chez les rats exposés à une inhalation chronique au noir de carbone en suspension dans l'air à des niveaux saturant les poumons. Des études effectuées sur des animaux autres que des rats n'ont pas démontré de relation entre le noir de carbone et les tumeurs aux poumons. Toutefois, un essai biologique de cancer échelonné sur deux ans et utilisant du toner type contenant du noir de carbone n'a démontré aucune relation entre l'exposition au toner et le développement de tumeurs chez les rats. La composition du toner contient du noir de carbone présent seulement à l'état lié et non à l'état libre.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal. Système lymphatique. Poumons.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Non applicable

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxique pour les poissons | Toxicité pour les microorganismes | Daphnia magna |
|--|--------------------------|---------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | | | | 24h EC50: > 5600 mg/L |

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

California Hazardous Waste Codes 352

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition NON REGULATED
Classe de danger N/A

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

ICAO Non réglementé

IATA Non réglementé
Nom officiel d'expédition NON REGULATED
Classe de danger N/A

IMDG/IMO Non réglementé
Classe de danger N/A

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

ADN Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
DSL Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|----------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Non |
| Danger chronique pour la santé | Oui |
| Risque d'incendie | Non |
| Risque de décompression soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Non réglementé en raison de produits chimiques étant liés dans une matrice de résine.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie | Rhode Island | Illinois |
|--|------------|---------------|--------------|--------------|----------|
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | X | X | X | | X |
| Third Party Formulation (TP # 1183606) | X | X | X | | |

Règlements internationaux

Mexique

Limites nationales d'exposition en milieu de travail

| Composant | État cancérogène | Limites d'exposition |
|---|------------------|---|
| Third Party Formulation (TP # 1183606) (1 - 5) | | Mexico: TWA 3.5 mg/m ³ Mexico: STEL 7 mg/m ³ |
| Third Party Formulation (TP # 1183606) (1 - 5) | | Mexico: TWA= 2 mg/m ³ Mexico: STEL= 6 mg/m ³ |

Mexico - Occupational Exposure Limits - Carcinogens

Canada

Classe de dangers du SIMDUT

Non contrôlé selon la définition de l'article fabriqué

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | |
|-------------|--|-------------------|--|
| NFPA | Risques pour la santé Inflammabilité 0 1 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X |
| HMIS | Risques pour la santé Inflammabilité 0 1* | Danger physique 0 | |

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé



Préparée par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date de révision 21-novembre-2016

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique